

IBC Proposé avec Skyepharma et Acquisition Proposée de SCTbio

eureKING publie les états financiers de Skyepharma et SCTbio et une mise à jour sur le financement en cours des deux transactions

Paris, le 1^{er} septembre 2023 – eureKING (ISIN : FR0014009ON9, Euronext Paris), le premier *Special Purpose Acquisition Company* (« **SPAC** ») européen dans la santé dédié à la bioproduction, publie les états financiers de la cible de son “rapprochement d’entreprises initial” (ou “**IBC**”), Skyepharma Production SAS (“**Skyepharma**” et l’“**IBC Proposé avec Skyepharma**”), ainsi que les états financiers de SCT Cell Manufacturing s.r.o. (“**SCTbio**”), une seconde société qu’il propose d’acquérir après le rapprochement d’entreprises avec Skyepharma (l’“**Acquisition Proposée de SCTbio**”).

Le 30 mai 2023, eureKING et Skyepharma ont annoncé la signature d’un contrat d’option de vente pour l’IBC Proposé avec Skyepharma, et le 8 août 2023, de la révision des conditions de la transaction.

Le 9 août 2023, eureKING a annoncé la signature d’un accord sur l’Acquisition Proposée de SCTbio.

Ces deux acquisitions seront payées par eureKING par la combinaison de liquidités et d’actions ordinaires nouvellement émises par eureKING.

Les communiqués de presse correspondants sont disponibles sur le site internet d’eureKING (www.eureking.com), sous l’onglet “*Investors*”. Ils fournissent des informations détaillées concernant Skyepharma, SCTbio, les conditions de ces deux acquisitions proposées ainsi que leur implémentation.

La réalisation de l’IBC Proposé avec Skyepharma n’est pas conditionnée à l’Acquisition Proposée de SCTbio. En revanche, l’Acquisition Proposée de SCTbio n’aura pas lieu si l’IBC Proposé avec Skyepharma n’est pas complété. eureKING a l’intention de réaliser l’Acquisition Proposée de SCTbio dès que possible après la réalisation de l’IBC Proposé avec Skyepharma. A cet effet, une assemblée extraordinaire des actionnaires de eureKING sera convoquée, dans le courant du mois d’octobre, pour approuver l’Apport de Skyepharma. Si l’Acquisition Proposée de SCTbio est dans un état suffisamment avancé, cette assemblée extraordinaire des actionnaires de eureKING décidera également de l’Apport de SCTbio, afin que les deux *closings* puissent avoir lieu l’un rapidement après l’autre.

eureKING a réalisé son introduction en bourse sur le marché réglementé d’Euronext in Paris (Compartiment professionnel) (“**Euronext Paris**”) le 12 mai 2022, avec un prospectus ayant reçu approbation de l’Autorité des marchés financiers (“**AMF**”) le 6 mai 2022, sous le n°22-134 (le “**Prospectus d’IPO**” et l’“**IPO**”).

Il est rappelé aux investisseurs que les risques liés à l’investissement dans les titres d’eureKING sont décrits à la section « Facteurs de risque » du Prospectus d’IPO.

Ce communiqué de presse ne constitue pas « l’IBC Notice » tel que prévu dans le Prospectus d’IPO. L’IBC Notice sera publié ultérieurement.

Informations financières

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Les états financiers statutaires audités de Skyepharma, selon les normes comptables françaises (*French GAAP*), pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022, sont présentés dans l'Annexe 1 de ce communiqué de presse. Jusqu'au 9 juin 2021, date de son acquisition par Oleron Pharma, Skyepharma était une filiale du groupe Vectura. Le périmètre d'activité de Skyepharma au cours de l'exercice 2020 est comparable à celui des exercices 2021 et 2022 (sous réserve de l'évolution de son activité sur la période). Toutefois, la comparabilité des trois exercices est affectée par le fait que pendant l'année 2020, puis pendant plus de cinq mois de l'année 2021, Skyepharma faisait partie d'un groupe consolidé, avec ses opérations intragroupes.

Skyepharma est détenue à 100% par Oleron Pharma SAS ("**Oleron Pharma**") et l'IBC Proposé avec Skyepharma sera effectué par l'acquisition, par eureKING, de 100% du capital social d'Oleron Pharma par la combinaison de liquidités et d'actions ordinaires nouvellement émises par eureKING. Les comptes consolidés IFRS audités d'Oleron Pharma pour les exercices fiscaux clos les 31 décembre, 2021 et 2022 sont présentés à l'Annexe 2 du présent communiqué de presse. Oleron Pharma a été créée le 22 décembre 2020, et n'a eu aucune activité ou actifs significatifs jusqu'à l'acquisition de 100% du capital social de Skyepharma, le 9 juin 2021. Oleron Pharma n'a aucun actif significatif ou activité autre que détenir 100% du capital de Skyepharma. En conséquence, dans les comptes consolidés IFRS auxquels il est fait référence ci-dessus, l'exercice fiscal pour 2021 ne reflète que de sept mois de l'activité de Skyepharma. Pendant ces sept mois, Oleron Pharma n'avait pas d'activité ou d'actifs.

Les états financiers statutaires non audités de SCTbio, selon les normes comptables tchèques (*Czech GAAP*), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont présentés dans l'Annexe 3 du présent communiqué de presse. SCTbio est actuellement en train de préparer des états financiers conformes aux normes IFRS pour 2022. Ces informations, qui ne seront pas auditées, seront rendues publiques en temps voulu dans le cadre des états financiers pro forma auxquels il est fait référence ci-dessous.

Les états financiers susmentionnés, ainsi que leurs annexes/notes et, le cas échéant, les rapports d'audit correspondants, seront disponibles prochainement sur le site Internet d'eureKING (www.eureking.com), sous l'onglet "*Investors*".

Les normes comptables françaises (*French GAAP*), tchèques (*Czech GAAP*) et IFRS diffèrent sur de nombreux principes comptables et prévoient des traitements comptables différents pour divers éléments, en particulier s'agissant des dépenses liées aux paiements en actions, dépenses de loyers, coûts de transaction liés à l'augmentation de capital et des coûts de développement. De plus, les informations financières relatives à SCTbio sont présentées en couronnes tchèques, une monnaie qui a connu d'importantes fluctuations par rapport à l'euro ces dernières années. Par conséquent, une comparaison entre les informations financières selon les normes GAAP françaises, tchèques et IFRS n'est pas nécessairement adaptée ou pertinente.

Les états financiers *pro forma* d'eureKING pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, reflétant :

- la situation à la suite de la réalisation de l'IBC Proposé avec Skyepharma, et
- la situation à la suite de la réalisation de l'IBC Proposé avec Skyepharma et de l'Acquisition Proposée de SCTbio,

seront rendus publics en temps voulu.

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Processus de financement en cours

eureKING projette de financer les parts en espèce de l'IBC Proposé avec Skyepharma et de l'Acquisition Proposée de SCTbio, et certaines dépenses liées à la réalisation des deux acquisitions, à travers l'engagement de certains actionnaires existants, de ne pas demander le remboursement de leurs *Market Shares* et/ou des fonds propres supplémentaire obtenus auprès des actionnaires existants et/ou de nouveaux investisseurs par le biais d'un placement privé d'actions ordinaires nouvelles d'eureKING réalisé avant la clôture de l'IBC Proposé avec Skyepharma (un financement "PIPE").

La part en espèces de l'IBC Proposé avec Skyepharma s'élève à 22,97 millions d'euros et la part en espèces de l'Acquisition Proposée de SCTbio s'élève à 13,08 millions d'euros (soit un total de 36,05 millions d'euros). En outre, eureKING devra financer environ 6 millions d'euros à 8 millions d'euros de dépenses liées à l'IBC.

Pour financer ces montants, eureKING disposera de 5,8 millions d'euros de *Market Shares* dont le remboursement ne peut être demandé¹.

En date du présent communiqué de presse, eureKING doit donc lever un montant de 24 millions d'euros à 6 millions d'euros pour la réalisation de l'IBC Proposé avec Skyepharma seule. Pour la réalisation de l'IBC Proposé avec Skyepharma et l'Acquisition Proposée de SCTbio, les besoins de financement s'élèvent de 37 millions d'euros à 39 millions d'euros².

eureKING est actuellement à la recherche d'engagements supplémentaires de non-remboursement de la part des actionnaires porteurs de *Market Shares* et/ou d'engagements de financement supplémentaires, et les deux acquisitions demeurent donc conditionnées à l'obtention de financement.

Remboursement des Market Shares

Le 21 août 2023, eureKING a publié un avis de rachat (*redemption notice*) pour ses *Market Shares*³. Cela a déclenché l'ouverture d'une période de rachat d'une durée de 30 jours calendaires, pendant laquelle les porteurs de *Market Shares* peuvent demander le remboursement de leurs *Market Shares* au prix convenu de 10.30€. Cette période sera clôturée le 20 septembre 2023. Les résultats de la procédure de remboursement seront publiés le 22 septembre 2023. Le remboursement des *Market Shares* aura lieu le 27 septembre 2023

* * *

Contacts avec les médias

eureKING

Image Sept

Leslie Jung-Isenwater / Sergio de la Calle / Florence

Coupry

eureking@image7.fr

+33 (0)1 53 70 74 70

¹ Voir le prospectus d'IPO et le paragraphe 5 du communiqué de presse du 9 août 2023 concernant l'Acquisition Proposée de SCTbio.

² Le montant estimé des dépenses serait le même, que l'Acquisition Proposée de SCTbio soit réalisée ou non.

³ Voir le communiqué de presse du 21 août 2023, aussi disponible sur le site internet d'eureKING.

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Conseils et Agents de Placement

Pour cette transaction, BNP Paribas et Société Générale (y compris par le biais de sa filiale Komerční Banka dans le cadre de l'Acquisition Proposée de SCTbio) agissent en tant que conseils financiers d'eureKING. Linklaters et Willkie Farr & Gallagher agissent en tant que conseils juridiques d'eureKING. Société Générale et Bryan Garnier agissent en tant qu'agents de placement.

Allen & Overy LLP agit en tant que conseil juridique des agents de placement.

Claris Avocats agit en tant que conseil juridique d'Oleron Pharma et de Skyepharma.

Avis important

La distribution de ce communiqué de presse peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions. Toute personne en possession de ce communiqué de presse doit s'informer de ces restrictions et s'y conformer.

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement. Il ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme constituant une offre au public de valeurs mobilières, ni une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris la France.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus mais une communication à caractère promotionnel à valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers par eureKING, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris en France.

*Un prospectus sera soumis à l'approbation de l'AMF uniquement pour les besoins de l'admission aux négociations sur le compartiment professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris des titres à émettre par eureKING en contrepartie de l'apport par les actionnaires d'Oleron Pharma et, le cas échéant, de SCTbio, de leurs actions à eureKING (le « **Prospectus d'Apport** ») et un prospectus distinct sera soumis à l'approbation de l'AMF uniquement pour les besoins de l'admission aux négociations sur le compartiment professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris des titres à émettre par eureKING dans le cadre d'un placement au profit de certains investisseurs et catégories d'investisseurs, le cas échéant, (le « **Prospectus PIPE** »). Une copie du Prospectus d'Apport et du Prospectus PIPE seront disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site internet d'eureKING (www.eureking.com) et pourront être obtenues gratuitement auprès d'eureKING. Le Prospectus d'Apport et le Prospectus PIPE comprendront une description détaillée des opérations proposées, incluant une section décrivant certains facteurs de risque y afférents.*

Les investisseurs potentiels sont invités à examiner les facteurs de risque qui seront inclus dans le Prospectus d'Apport et dans le Prospectus PIPE.

Les investisseurs ne doivent souscrire ou acheter les titres mentionnés dans ce communiqué de presse que sur la base des informations contenues dans le Prospectus d'Apport et dans le Prospectus PIPE.

Ce communiqué de presse ne doit pas être distribué et des exemplaires de celui-ci ne doivent pas être distribués ou envoyés, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud.

Espace économique européen

*Dans tout État membre de l'Espace Economique Européen, toute offre de titres d'eureKING est adressée exclusivement aux "investisseurs qualifiés", au sens de l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le "**Règlement Prospectus**").*

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

France

En France, toute offre de titres d'eureKING est adressée exclusivement aux investisseurs agissant pour leur propre compte conformément aux dispositions de l'article L. 411-2, 1° du Code monétaire et financier.

Royaume-Uni

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public de titres financiers au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce communiqué ne peut être distribué et n'est destiné qu'aux personnes (a) qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus tel que transposé en droit interne au Royaume-Uni par l'EUWA et (b) (i) ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005 », telle que modifiée (l'« **Ordonnance** »), ou (ii) à des « high net worth entities », « unincorporated associations » ou autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement transmis conformément à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes sont ci-après dénommées les « **Personnes Concernées** »). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une Personne Concernée ne peut agir sur la base de ce communiqué. Tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce communiqué fait référence ne pourra être réalisé que par les seules Personnes Concernées. Les personnes distribuant ce communiqué doivent s'assurer qu'une telle distribution est légalement autorisée.*

Etats-Unis d'Amérique

*Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent, et ne constitueront, ni une offre au public de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de titres financiers d'eureKING aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), étant précisé que les titres financiers d'eureKING n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act et que eureKING n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de titres financiers aux Etats-Unis.*

Suisse

*Toute offre des titres d'eureKING serait exemptée de l'obligation de préparer et de publier un prospectus en vertu de la loi fédérale suisse sur les services financiers ("**FinSA**") si cette offre est faite à des clients professionnels au sens de la FinSA et les titres de eureKING ne sont pas et ne seront pas admis à la négociation sur une plateforme de négociation (bourse ou système multilatéral de négociation) en Suisse. Ce communiqué de presse ne constitue pas un prospectus conformément à la FinSA, et aucun prospectus de ce type n'a été ou ne sera préparé pour ou en relation avec toute offre des titres de eureKING.*

Canada

Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas, et ne constitueront pas, une offre au public de souscription ou de vente, ni la sollicitation d'une offre de souscription ou d'achat des titres d'eureKING dans une province ou un territoire du Canada.

Les titres ne peuvent être offerts ou vendus au Canada que dans le cadre d'une transaction exonérée des exigences relatives au prospectus posées par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, ou conformément à un prospectus qualifiant ces titres dans les provinces et territoires concernés du Canada. Il est précisé que les titres d'eureKING n'ont pas été et ne seront pas qualifiés par voie de prospectus en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toute province ou territoire du Canada et eureKING n'a pas l'intention de qualifier ces titres ou de procéder à une offre au public au Canada.

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Israël

Les titres auxquels il est fait référence dans ce communiqué de presse n'ont été et ne seront ni approuvés ni désapprouvés par l'Autorité israélienne des valeurs mobilières (l'« ISA »), et ces titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés pour la vente en Israël. Ces titres ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au public en Israël, en l'absence de la publication d'un prospectus approuvé par l'ISA. L'ISA n'a délivré aucun permis, approbation ou licence en rapport avec ces titres ou avec la publication de ce communiqué de presse, et n'a pas authentifié les détails qui y sont inclus, confirmé leur fiabilité ou exhaustivité, ou émis une opinion quant à la qualité des titres auxquels il est fait référence dans ce communiqué de presse.

*Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas et ne constitueront pas un prospectus en vertu de la Loi israélienne sur les valeurs mobilières, 5728-1968, telle que modifiée (la « **Loi Israélienne sur les Valeurs Mobilières** »), et aucun prospectus de ce type n'a été ou ne sera déposé ou approuvé par l'ISA. Dans l'État d'Israël, ce communiqué de presse ne peut être distribué qu'à, et ne peut être adressé qu'à (i) dans la mesure du possible, un nombre limité de personnes, conformément à la Loi Israélienne sur les Valeurs Mobilières et (ii) aux investisseurs énumérés dans le premier addendum de la Loi Israélienne sur les Valeurs Mobilières (l'« **Addendum** »), comprenant principalement des investissements joints dans des fonds fiduciaires, des fonds de prévoyance, des compagnies d'assurance, des banques, des gestionnaires de portefeuille, des conseillers en investissement, des membres de la Bourse de Tel-Aviv, des souscripteurs, des fonds de capital-risque, des entités ayant les capitaux propres supérieurs à 50 millions de NIS et des « personnes qualifiées », tels que définis dans l'Addendum (tel que modifié de temps à autre), collectivement désignés sous le nom d'investisseurs qualifiés (dans chaque cas, achetant pour leur propre compte ou, lorsque cela est permis en vertu de l'Addendum, pour le compte de leurs clients qui sont des investisseurs énumérés dans l'Addendum). Les investisseurs qualifiés devront confirmer par écrit qu'ils correspondent au champ d'application de l'Addendum, qu'ils en connaissent la signification et qu'ils l'acceptent.*

Information du public

Les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance des facteurs de risque décrits dans le prospectus d'eureKING qui a été approuvé par l'AMF le 6 mai 2022 aux seules fins de l'admission des titres eureKING sur le compartiment professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris. Une copie du prospectus est disponible sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf.org et sur le site internet d'eureKING à l'adresse www.eureking.com et peut être obtenu gratuitement auprès d'eureKING. Les investisseurs potentiels sont également invités à examiner les facteurs de risque décrits dans le Prospectus d'Apport et le Prospectus PIPE qui seront soumis à l'approbation de l'AMF. Une copie de chacun des Prospectus d'Apport et Prospectus PIPE sera disponible, après approbation par l'AMF, sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org et sur le site internet d'eureKING à l'adresse www.eureking.com et pourra être obtenue gratuitement auprès d'eureKING.

Les informations relatives à Skyepharma et SCTbio contenues dans ce communiqué de presse ont été extraites des informations rendues publiques par Skyepharma. eureKING, leurs conseillers financiers, ou l'un de leurs affiliés, actionnaires, administrateurs, dirigeants, conseillers, employés et représentants respectifs n'ont pas vérifié de manière indépendante l'exactitude de ces informations. Aucune représentation, garantie ou engagement, explicite ou implicite, n'est fait par l'un d'entre eux quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations relatives à Skyepharma ou SCTbio contenues dans ce communiqué de presse et aucune responsabilité (en cas de négligence ou autre) n'est acceptée pour toute perte, quelle qu'en soit la cause, résultant directement ou indirectement de l'utilisation de ces informations ou autrement en relation avec celles-ci.

Déclarations prospectives

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations concernant la performance future de eureKING, ses titres, Skyepharma et SCTbio ("**déclarations prospectives**"). Les déclarations prospectives comportent des risques connus et inconnus et des incertitudes, dont beaucoup échappent au contrôle d'eureKING, Skyepharma et SCTbio et toutes sont basées sur les croyances et attentes actuelles d'eureKING, Skyepharma et SCTbio concernant les événements futurs. Les déclarations prospectives sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou d'une terminologie prospective telle que "croire", "estimer", "anticiper", "prévoir", "envisager", "prévisible", "possible", "prédire", "viser", "rechercher", "devrait", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "croire", "souhaiter" ou "pouvoir", ou les négatifs de ces termes dans chaque cas, ou d'autres termes similaires ou comparables. Ces déclarations prospectives ne sont pas des faits historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que l'un des faits ou l'une des données énoncés se produira, y compris, sans exhaustivité, des déclarations concernant l'IBC Proposé de Skyepharma, l'Acquisition Proposée de SCTbio et de leur réalisation, des déclarations concernant les opportunités de marché et les attentes concernant les tendances du marché, et des déclarations concernant la performance anticipée d'eureKING, Skyepharma et de SCTbio.*

Cette information prospective est basée sur des données, des opinions, des attentes, des hypothèses et des estimations jugées raisonnables par eureKING, Skyepharma et SCTbio. Cette information est sujette à des changements ou modifications en raison des incertitudes liées à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire d'eureKING, Skyepharma et SCTbio, ce qui pourrait conduire à des différences importantes de résultats ou de performance par rapport à celles exprimées explicitement ou implicitement par cette information.

Les facteurs qui pourraient conduire à ce que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés par les déclarations prospectives incluent, sans exhaustivité, l'incapacité des parties à négocier l'IBC proposé avec Skyepharma et l'Acquisition proposée de SCTbio en temps opportun, y compris le risque que les approbations réglementaires requises ne soient pas obtenues, soient retardées ou soient soumises à des conditions imprévues qui pourraient affecter défavorablement Skyepharma dont les titres sont acquis et apportés ; les développements nationaux ou mondiaux économiques, de marché, financiers, politiques et juridiques ; l'incapacité à réaliser les synergies attendues de l'IBC proposé avec Skyepharma et de l'Acquisition proposée de SCTbio ; les risques liés à l'incertitude des opportunités de marché projetées et des prévisions de tendances du marché ; les risques liés à la croissance de l'activité et des offres de produits de Skyepharma et SCTbio ; les effets de la concurrence sur l'activité future d'eureKING, Skyepharma ou SCTbio ; le nombre de demandes de remboursement des Market Shares formulées par leurs porteurs.

Les déclarations prospectives ne doivent pas être interprétées comme des garanties de performance ou de résultats futurs et ne seront pas nécessairement des indications précises de la réalisation ou non de ces résultats. eureKING, Skyepharma, SCTbio et leurs conseils, ne sont soumis à aucune obligation et n'ont pas l'intention de mettre à jour ou de corriger les informations, déclarations prospectives ou conclusions contenues dans ce communiqué pour tenir compte de nouveaux événements ou circonstances ou pour corriger les inexactitudes qui pourraient survenir après la date de ce communiqué, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. eureKING, Skyepharma et SCTbio n'acceptent aucune responsabilité pour la réalisation de ces déclarations prospectives et estimations.

Annexe 1

Etats financiers de Skyepharma French GAAP pour les exercices clos les 31 décembre 2022, 2021 et 2020

Concernant les informations financières ci-dessous, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que les French GAAP et les IFRS diffèrent sur de nombreux principes comptables et prévoient des traitements comptables différents pour divers éléments, en particulier les dépenses liées aux paiements en actions, les dépenses de loyer, les coûts de transaction liés à l'augmentation de capital et les coûts de développement. Par conséquent, la comparaison entre les informations financières en normes françaises ci-dessous et en normes IFRS (en particulier celles concernant Oleron Pharma et incluses dans l'annexe 2 ci-dessous) n'est pas nécessairement significative ou pertinente.

Jusqu'au 9 juin 2021, date de son acquisition par Oleron Pharma, Skyepharma était une filiale du groupe Vectura. Le périmètre d'activité de Skyepharma au cours de l'exercice 2020 est comparable à celui des exercices 2021 et 2022 (sous réserve de l'évolution de son activité sur la période). Toutefois, la comparabilité des trois exercices est affectée par le fait que pendant l'année 2020, puis pendant plus de cinq mois de l'année 2021, Skyepharma faisait partie d'un groupe consolidé, avec ses opérations intragroupes.

Compte de résultat (in Euros)

	Exercice fiscal clos au 31 décembre		
	2022	2021	2020
Production vendue de biens	11 027 165	5 790 834	9 697 774
Production vendue de services	10 568 730	12 471 178	5 466 038
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	21 595 895	18 262 011	15 163 812
Production stockée	-64 578	30 024	-200 688
Subventions d'exploitation	196 322	125 652	55 848
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	1 887 542	240 703	1 375 463
Autres produits	257 683	4 416 861	5 604 333
PRODUITS D'EXPLOITATION	23 872 864	23 075 252	21 998 768
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	134 558	76 907	110 940
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	2 827 069	2 066 898	1 922 654
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-253 742	-433 280	-165 189
Autres achats et charges externes	7 892 478	6 596 252	5 482 375
Impôts, taxes et versements assimilés	779 545	622 616	1 110 974
Salaires et traitements	7 732 242	6 806 093	7 792 293
Charges sociales	2 900 455	2 602 749	3 085 246
DOTATIONS D'EXPLOITATION			

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 113 337	1 824 507	1 763 510
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	956 877	757 371	92 501
Dotations aux provisions	224 528	1 312 250	54 325
Autres charges	479	32	21 745
CHARGES D'EXPLOITATION	25 307 824	22 232 395	21 271 373
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 434 960	842 856	727 395
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés	212	249	
Différences positives de change	5 840	4 453	7 808
PRODUITS FINANCIERS	6 052	4 702	7 808
Intérêts et charges assimilées	19 950	39 952	87 251
Différences négatives de change	951	23 105	8 362
CHARGES FINANCIERES	20 901	63 057	95 613
RESULTAT FINANCIER	-14 849	-58 356	-87 805
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 449 809	784 501	639 590
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 200		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 832 382	2 198 828	22 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 836 582	2 198 828	22 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 267		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 681 160	2 203 332	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 691 427	2 203 332	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	145 155	-4 504	22 000
Impôts sur les bénéfices	-1 160 852	-1 299 487	-1 237 771
TOTAL DES PRODUITS	25 715 498	25 278 782	22 028 576
TOTAL DES CHARGES	25 859 300	23 199 298	20 129 215
BENEFICE OU PERTE	-143 802	2 079 484	1 899 361

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Bilan en French GAAP (en Euros)

	Au 31 décembre		
	2022	2021	2020
<u>ACTIF</u>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement	86 996	152 468	217 939
Autres immobilisations incorporelles	117 329	173 651	273 335
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	616 541	718 500	718 500
Constructions	2 864 335	2 639 163	2 641 934
Installations techniques, matériel, outillage	6 495 467	3 957 967	4 553 304
Autres immobilisations corporelles	175 818	213 332	264 247
Immobilisations en cours	3 707 905	3 707 863	2 057 268
Avances et acomptes			84 121
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres immobilisations financières	1 000 000		
ACTIF IMMOBILISE	15 064 391	11 562 943	10 810 648
STOCK ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements	1 618 763	1 497 637	1 139 044
En-cours de production de biens	34 435	-	26 831
Produits intermédiaires et finis	505 097	575 424	907 365
Avances et acomptes versés sur commandes	141 977	-	
CREANCES			
Créances clients et comptes rattachés	4 668 015	3 550 670	2 822 752
Autres créances	4 683 909	4 287 655	3 783 088
DIVERS			
Disponibilités	11 649 364	11 240 404	355 033
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance	196 255	174 791	184 391
ACTIF CIRCULANT	23 497 816	21 326 582	9 218 505
TOTAL GENERAL	38 562 207	32 889 525	20 029 153
<u>PASSIF</u>			
Capital social ou individuel (dont versé : 15 537 011)	15 537 011	15 537 011	3 000 011
Réserve légale	360 097	256 123	161 155
Réserves réglementées	133 993	133 993	133 993
Autres réserves	6 536 913	4 561 403	2 757 010

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-143 802	2 079 484	1 899 361
Subventions d'investissement	1 169 398	267 236	
CAPITAUX PROPRES	23 593 610	22 853 250	7 951 530
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	805 937	1 268 251	255 493
PROVISIONS	805 937	1 268 251	255 493
DETTES FINANCIERES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 110 470	1 000 000	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 846 052	1 886 519	1 090 554
Dettes fiscales et sociales	2 436 219	1 632 315	2 797 933
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 224 933	1 619 759	671 471
Autres dettes	52 880	202 419	6 931 912
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	6 492 106	2 445 011	330 261
DETTES	14 162 660	8 786 023	11 822 130
TOTAL GENERAL	38 562 207	32 889 525	20 029 153

Annexe 2

Comptes consolidés audités en normes IFRS d'Oleron Pharma pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2022

Concernant les informations financières ci-dessous, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que les normes IFRS et les normes françaises diffèrent sur de nombreux principes comptables et prévoient un traitement comptable différent pour divers éléments, en particulier les dépenses liées aux paiements en actions, les dépenses de loyer, les coûts de transaction liés à l'augmentation de capital et les coûts de développement. Par conséquent, la comparaison entre les informations financières selon les normes IFRS ci-dessous et les informations financières selon les normes françaises concernant Skyepharma incluses dans l'annexe 1 ci-dessus n'est pas nécessairement significative ou pertinente.

Oleron Pharma a été créée le 22 décembre 2020, et n'a eu aucune activité ou actifs significatifs jusqu'à l'acquisition de 100% du capital social de Skyepharma, le 9 juin 2021. Oleron Pharma n'a aucun actif significatif ou activité autre que détenir 100% du capital de Skyepharma. En conséquence, dans les comptes consolidés IFRS auxquels il est fait référence ci-dessus, l'exercice fiscal pour 2021 ne reflète que de sept mois de l'activité de Skyepharma. Pendant ces sept mois, Oleron Pharma n'avait pas d'activité ou d'actifs..

Comptes de résultat consolidé (en milliers d'Euros)

Exercice fiscal clos le 31 décembre	2022		2021	
Chiffre d'affaires		21 434		8 385
Autres produits opérationnels		1 734		5 038
Total produits opérationnels		23 169		13 424
Coût d'achat des marchandises vendues		(5 123)		(2 038)
Charges de personnel		(11 132)		(5 298)
Charges externes		(4 438)		(2 488)
Impôts et taxes		(784)		(91)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		(2 302)		(2 937)
Reprise du badwill		-		31 416
Autres charges opérationnelles		(37)		(16)
Résultat opérationnel		(646)		31 972
Charges financières		(80)		(45)
Produits financiers		2		-
Gains et pertes de change		5		(10)
Résultat financier		(74)		(55)
Résultat avant impôt		(720)		31 917
Impôt sur le résultat		127		104
Résultat net de l'ensemble consolidé		(593)		32 022
Résultat net part de groupe		(593)		32 022

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

	2022	2021
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	508 944	271 748
Résultat par action (€/action)	-1.17	117.84
Résultat dilué par action (€/action)	-1.17	105.90
Etat du résultat global	2022	2021
(en milliers d'Euros)		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(593)	32 022
Gains et pertes actuariels	166	(78)
Effet d'impôts rattachables à ces éléments	(41)	19
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	124	(58)
Résultat global	(468)	31 963

Etat de situation financière consolidée (en millier d'Euros)

Au 31 décembre

	2022	2021
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	204	326
Immobilisations corporelles	29 855	26 815
Autres actifs financiers non courants	1 000	-
Impôts différés actifs	24	31
Total actifs non courants	31 083	27 171
Stocks	2 158	2 073
Clients et comptes rattachés	4 643	3 525
Autres actifs courants	5 133	4 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 279	11 885
Total actifs courants	24 214	21 969
Total Actif	55 297	49 140
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres		
Capital	515	480
Primes d'émission et d'apport	75	-
Réserves consolidées	32 022	-
Autres éléments du résultat global	66	(58)
Résultat net part de groupe	(593)	32 022
Capitaux propres part de groupe	32 085	32 443

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Intérêts minoritaires	-	-
Total capitaux propres	32 085	32 443
Engagements envers le personnel	965	1 087
Provisions pour litiges	255	965
Autres provisions	551	304
Dettes financières non courantes	5 333	2 823
Produits constatés d'avance non courants	2 840	1 670
Impôts différés passifs	3 083	3 176
Total passifs non courants	13 027	10 024
Dettes financières courantes	978	675
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 464	3 072
Dettes fiscales et sociales	2 747	1 851
Produits constatés d'avance courants	2 942	872
Autres passifs courants	53	202
Total passifs courants	10 185	6 672
Total Passif et capitaux propres	55 297	49 140

Flux de trésorerie consolidé (en milliers d'Euros)

Exercice fiscal clos le 31 décembre	2022	2021
Résultat de l'ensemble consolidé	(593)	32 022
Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles	156	95
Elimination des amortissements des immobilisations corporelles	2 387	1 887
Elimination des dotations nettes aux provisions	(418)	(30 421)
Impôts différés	(127)	(104)
Charges d'intérêts	80	45
Elimination des effets d'actualisation des avances remboursables	(33)	-
Elimination des résultats de cession d'actifs	-	(21)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	1 451	3 502
Variation du stock (nette des dépréciations)	(85)	139
Variation des créances clients (nette des dépréciations)	(1 117)	(284)
Variation des autres créances (nette des dépréciations)	(648)	106
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	787	198
Variation des dettes fiscales et sociales	896	(1 891)

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Variation des produits constatés d'avance	2 048	631
Variation des autres passifs courants	(150)	150
Variation du besoin en fonds de roulement	1 730	(952)
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	3 181	2 551
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(5)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 942)	(3 826)
Cession d'immobilisations corporelles*	329	22
Variation des dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles	(105)	2 102
Autres acquisitions d'actifs	(1 000)	-
Variations de périmètre	-	6 854
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 717)	5 147
Augmentation de capital (prime incluse)	110	480
Subventions reçues	1 053	267
Charges financières décaissées	(55)	(23)
Emission d'emprunts bancaires	173	1 500
Opérations de leaseback	3 250	2 177
Remboursements liés aux emprunts bancaires	(63)	-
Diminution de la dette liée aux obligations locatives	(538)	(213)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 930	4 188
Augmentation (diminution) de la trésorerie	394	11 885
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	11 885	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	12 279	11 885
Augmentation (diminution) de la trésorerie	394	11 885

*Les 329 K€ de cessions d'immobilisations corporelles correspondent à un remboursement versé par l'assurance (ayant permis de racheter la part endommagée de la géluleuse).

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Etats financiers statutaires de SCTbio's non audités pour l'exercices clos le 31 décembre 2022

Concernant les informations financières ci-dessous, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que les Czech GAAP et les IFRS diffèrent sur de nombreux principes comptables et prévoient un traitement comptable différent pour divers éléments, en particulier sur les dépenses liées aux paiements en actions, les dépenses de loyer, les coûts de transaction liés à l'augmentation de capital et les coûts de développement. De plus, ces informations financières sont présentées en couronnes tchèques, une monnaie qui a connu d'importantes fluctuations par rapport à l'euro au cours des dernières années. Par conséquent, la comparaison avec les autres informations financières fournies dans le communiqué de presse n'est pas nécessairement adaptée ou pertinente.

Compte de résultat (en millier de couronnes tchèques)

Exercice fiscal clos le 31 décembre	2022	2021
Vente de biens et services (I.)	116 194	-
Vente de marchandises (II.)	-	-
Coût des ventes	106 501	-
Achats de matières premières et consommables	20 924	-
Sous-traitance	85 577	-
Charges de personnel	70 431	-
Traitements et salaires	50 481	-
Cotisations sociales, assurance maladie et autres dépenses	19 950	-
Cotisations sociales et assurance maladie	16 491	-
Autres charges	3 459	-
Autres charges opérationnelles	14 509	-
Dépréciation et amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles	13 406	-
Dépréciation de stocks	1 103	-
Autres produits opérationnels (III.)	235	-
Produit de cession d'actifs immobilisés	77	-
Produit de cession de matières premières	57	-
Autres produits opérationnels	101	-
Autres charges opérationnelles	1 486	-
Valeur nette des matières premières cédées	434	-
Impôts et taxes	393	-
Dotation aux provisions opérationnelles	(35)	-
Autres charges opérationnelles	694	-
Résultat opérationnel (+/-)	(76 498)	-
Résultat des investissements à long terme – investissement en capital (IV.)	-	-
Produits d'autres investissements à long terme (V.)	-	-
Intérêts et charges assimilés (VI.)	230	-

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Autres produits financiers (VII.)	7 571	-
Autres charges financières	4 212	-
Résultat financier	3 589	-
Résultat avant impôts (+/-)	(72 909)	-
Impôt sur le résultat	-	-
Résultat après impôts (+/-)	(72 909)	-
Résultat sur la période comptable (+/-)	(72 909)	-
Chiffre d'affaires net sur la période comptable = I. + II. + III. + IV. + V. + VI. + VII.	124 230	-

Bilan (en milliers de couronnes tchèques)

Au 31 décembre

	2022	2021
ACTIF		
TOTAL ACTIF	171 355	154 000
ACTIF IMMOBILISÉ	69 565	78 464
Immobilisations incorporelles	6 220	7 551
Licences & logiciels	4 989	4 069
Autres immobilisations incorporelles	537	646
Immobilisations incorporelles en cours	694	2 836
Immobilisations corporelles	63 345	70 913
Terrains et bâtiments	29 065	31 484
Terrains	27 038	27 038
Bâtiments	2 027	4 446
Installations et matériel	28 395	33 544
Immobilisations corporelles en cours	5 885	5 885
ACTIF CIRCULANT	99 667	74 253
Stocks	11 594	10 999
Matières premières	11 558	10 950
Avances et acomptes versés sur stocks	36	49
Créances	44 267	62 513
Créances clients	19 516	34 245
Autres créances	24 751	28 268
Créances fiscales	5 968	-
Avances à court terme versées	7 092	2 396
Créances estimées	11 581	25 870
Autres créances	110	2
Trésorerie	43 806	741

Ne pas diffuser, publier ou distribuer, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction en violation des lois pertinentes de cette juridiction.

Caisse	18	107
Comptes bancaires	43 788	634
Comptes de régularisation	2 123	1 283

PASSIF

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	171 355	154 000
CAPITAUX PROPRES	102 262	8 971
Capital social	20	20
Primes d'émission et apport	175 151	8 960
Report à nouveau (+/-)	-	(9)
Bénéfice (perte) pour l'exercice en cours (+/-)	(72 909)	-
PASSIF COURANT	69 093	145 029
Provisions	13 356	15 184
Dettes nettes	55 737	129 845
Dettes fournisseurs	30 080	8 838
Dettes - autres	25 657	121 007
Dettes envers les actionnaires/membres	-	80 000
Dettes salariales	3 741	3 661
Dettes de sécurité sociale et d'assurance maladie	1 900	1 556
Dettes fiscales et subventions	444	408
Dettes estimées	19 527	35 343
Autres dettes	45	39